

## **Impressum et Conditions Générales d'Utilisation des Services MAXtel**

Les présentes Conditions Générales régissent un service téléphonie internationale Premium fourni par BeeOne Communications - Route des Jeunes 6 – 1227 Carouge, ci-après désignée par la marque commerciale enregistrée MAXtel. « Client » est utilisé pour désigner toute personne physique ou morale qui contracte avec MAXtel en utilisant le service.

La version en vigueur des Conditions Générales est disponible sur maxtel.ch. La version française sert de référence en cas de conflit de traduction ou d'interprétation. MAXtel fournit au Client un service téléphonique Premium pour des appels internationaux moins chers depuis une ligne téléphonique suisse fixe tels que décrits sur le site maxtel.ch. Pour cela, MAXtel fait appel à des tiers qui contribuent à l'exécution de ses obligations contractuelles. MAXtel ne peut pas garantir au Client une absence totale de perturbations et de dysfonctionnements.

Les Conditions Générales sont réputées acceptées par le Client lorsqu'il utilise les services MAXtel.

Les services MAXtel sont exclusivement réservés à des appels internationaux depuis une ligne fixe suisse, hors cabine téléphonique et téléphone mobile. Ils sont possibles directement depuis une ligne téléphonique fixe en appelant les numéros d'accès MAXtel du pays fixe ou mobile que le Client souhaite appeler.

Pour téléphoner avec MAXtel :

1. Relever le numéro d'accès du pays de votre correspondant sur la page tarifs maxtel.ch
2. Composer le numéro d'accès 0900... du pays fixe ou mobile du correspondant depuis un téléphone fixe suisse.
3. Après le message d'accueil et l'annonce du tarif MAXtel appliqué, composer 00 puis l'indicatif pays, et enfin le numéro local du correspondant.

La facturation MAXtel intervient uniquement les mois pendant lesquels vous avez utilisé le service. La facturation des services MAXtel est faite par l'intermédiaire de l'opérateur de téléphonie fixe (Swisscom, Sunrise, Cablecom etc...) avec lequel le Client est en contrat. Le coût des appels MAXtel figure sous la rubrique « 0900/0840 » des factures mensuelles de celui-ci. Selon le contrat souscrit par le Client, l'opérateur fournisseur de la ligne téléphonique fixe peut appliquer une surtaxe pour les appels vers les numéros 0900. Cette facturation possible dépend du contrat signé (forfait mensuel ou autres), pour plus de précisions il est nécessaire de consulter l'opérateur de la ligne fixe.

Les données utilisées pour la facturation des appels peuvent être exigées par le client auprès de son opérateur de téléphonie composant les numéros d'accès au service MAXtel.

En l'occurrence, ces données se composent des numéros MAXtel composés, de la durée d'appel et du coût facturé par l'opérateur de la ligne. Les quatre derniers chiffres du numéro utilisé pour la facturation ne doivent pas être indiqués par l'opérateur de téléphonie fixe.

En vertu de la législation en vigueur, MAXtel n'a aucune obligation et ne livre aucunement à l'utilisateur du service MAXtel les numéros nationaux ou internationaux indirectement composés via les numéros d'accès 0900 par son raccordement de ligne fixe.

Ces informations sont exclusivement réservées à la demande des autorités judiciaires suisses conformément à la législation en vigueur.

Les tarifs en vigueur pour l'utilisation des services MAXtel sont disponibles sur maxtel.ch. MAXtel se réserve le droit de les modifier en tout temps. L'utilisation par le Client des services après publication de nouveaux tarifs vaut acceptation.

En utilisant le service, le Client donne le droit à l'opérateur d'utiliser son numéro de téléphone ou email à des fins informatives ou promotionnelles, sauf demande explicite du Client au travers du formulaire de contact du site maxtel.ch. Les données personnelles du Client sont traitées par MAXtel conformément à la législation en vigueur. MAXtel collabore en outre avec des entreprises tierces, en Suisse ou à l'étranger ; et leur transmet des données du Client pour qu'ils les traitent pour le compte de MAXtel. Le Client consent à ce que MAXtel utilise ses données en vue de concevoir et de développer des services mieux adaptés à ses attentes. Il autorise également a priori MAXtel à le contacter par email, SMS ou téléphone pour l'informer sur les services MAXtel. Le Client a la possibilité de s'inscrire à la Newsletter MAXtel sur le site maxtel.ch, pour recevoir les dernières informations ou offres promotionnelles MAXtel. Le Client peut s'en désinscrire à tout moment directement sur le site maxtel.ch. Le Client peut aussi demander par voie postale à MAXtel, case postale 1528, 1211 Genève 26, de ne plus recevoir de telles informations et sollicitations.

Le Client doit utiliser les services MAXtel conformément aux présentes Conditions Générales, aux guides d'utilisation et à la loi suisse. L'utilisation des services MAXtel est strictement réservée à des appels entre personnes physiques et pour un usage non-lucratif direct, les appels machine-machine sont par conséquent strictement interdits. MAXtel se réserve le droit de bloquer sans préavis, sans information et sans motif l'accès du numéro de téléphone accédant au service MAXtel.

Si le Client utilise une centrale téléphonique, il est tenu responsable de la sécurisation de ses systèmes afin de bloquer toute tentative d'appel à son insu. Si des appels au travers d'une centrale téléphonique devaient être établis à l'insu du Client, il doit en assumer la responsabilité et les dommages.

**En aucun cas MAXtel ne peut être tenu responsable d'une utilisation abusive de ses services et des conséquences.** En particulier, mais non exclusivement, si le Client utilise le service MAXtel de telle sorte qu'il viole les droits de propriété intellectuelle de tiers, il doit répondre lui-même de ses actes et relever MAXtel de toute condamnation.

Pendant l'utilisation du service, le Client a le droit d'utiliser les services mis à disposition par MAXtel conformément aux présentes Conditions Générales et tarifaires. MAXtel - ou les tiers autorisés - conservent tous les droits de propriété intellectuelle existants ou résultants de l'exécution du contrat relatifs à ses services et ses produits. MAXtel se réserve le droit de modifier les Conditions Générales et autres dispositions contractuelles. Le Client sera informé de telles modifications sur maxtel.ch. L'utilisation par le Client des services MAXtel après entrée en vigueur des nouvelles Conditions Générales vaut acceptation. MAXtel peut décider la suspension de ses services en tout temps. MAXtel assume uniquement la responsabilité des dommages causés intentionnellement ou résultant d'une négligence grave et ayant des conséquences sur l'utilisation des services MAXtel. Toute responsabilité pour manque à gagner est exclue. Dans tous les cas, le for est Genève et le droit suisse est applicable.